



Berlin Eco

NUMERO 11

29 avril 2020

© DG Trésor

ACTUALITE ECONOMIQUE

ENVIRONNEMENT MACROECONOMIQUE

Le [gouvernement fédéral](#) table sur une croissance du PIB allemand de **-6,3 % (-7,4 points par rapport à l'estimation de janvier) en 2020, et de +5,2 % (+3,9 points) en 2021**. Le ministre fédéral de l'Economie et de l'Energie Peter Altmaier estime qu'une reprise économique au deuxième semestre 2020 est possible, si « la vie économique et sociale est remise en route avec discernement » à partir de mai. Une chute particulièrement importante est attendue dans la consommation des ménages (-7,4 %), l'investissement en équipements (-15,1 %), les exportations (-11,6 %) et les importations (-8,2 %), la crise Covid-19 touchant simultanément demande intérieure et extérieure.

La [fédération allemande des caisses d'épargne](#) (DSGV) table sur une croissance du PIB allemand de **-7,0 % en 2020**. Pour 2021, le DGSV estime que les effets de rattrapage seront suffisants pour surpasser la performance économique de 2017 (+2,5 %).

L'[indice du climat des affaires](#) de l'institut ifo atteint le niveau le plus bas de son histoire, passant de **85,9 points en mars à 74,3 points en avril 2020** : le climat est qualifié de « catastrophique » parmi les entreprises. Il s'agit de la chute la plus brutale de l'indice dans le commerce, les services et la construction, tandis que le climat dans le secteur manufacturier n'a jamais été aussi bas depuis mars 2009. L'ifo a également publié les dernières valeurs de son indicateur concernant les [attentes de l'industrie sur ses exportations](#) : en avril, l'indice a chuté de **-19,0 à -50,0 points**. Il s'agit du niveau le plus bas depuis l'existence de l'indice. Seule l'industrie pharmaceutique conserve une activité exportatrice stable.

Toujours selon l'ifo, [la production économique de l'Allemagne](#) a chuté de **16 % pendant le « lockdown »**. L'estimation est basée sur un sondage mené auprès de 8 800 entreprises. La plus forte baisse d'activité en avril concerne les agences de voyage et les voyagistes (-84 %), l'industrie aéronautique (-76 %), les hôtels et restaurants (-68 %), les soins de santé (-45 %), l'art, le divertissement et les loisirs (-43 %) et la construction automobile (-41 %). L'industrie pharmaceutique aurait en revanche augmenté de 7 % l'utilisation de ses capacités. **L'institut table sur une contraction du PIB allemand de 12,2 % au deuxième trimestre 2020, et de 6,2 % sur l'année** ; un retour à la situation d'avant crise ne serait pas envisageable avant fin 2021 (croissance estimée à 8,5 %). En outre, **29,2 % des entreprises interrogées en avril par l'ifo dans le cadre d'un autre sondage estiment qu'elles seront capables de survivre encore trois mois au maximum** (52,7 % pour un horizon de six mois), si les restrictions actuelles perdurent. Ce taux est de 44,9 % dans le secteur de la distribution, de 31,3 % dans les services, de 24,8 % dans l'industrie et de 20,4 % dans la construction.

Le [baromètre conjoncturel](#) de l'institut DIW perd **47 points en avril 2020 par rapport au mois précédent et s'établit à 37 points**, soit le niveau le plus bas jamais mesuré. L'institut estime que le PIB



allemand a rétréci de 2 % au premier trimestre 2020, et qu'il pourrait chuter d'environ 10 % au deuxième trimestre. Sur l'ensemble de l'année, le DIW table sur une récession de 6 %.

L'[indice du climat à la consommation](#) de l'institut GfK est chiffré à -23,4 points pour mai 2020, soit 25,7 de moins par rapport à avril. L'indice est basé sur un sondage effectué auprès de 2 000 consommateurs et reflète l'importante chute dans les attentes de revenus (-19,3 points soit -47,1 points par rapport à mars) et dans la propension à l'achat (-4,6 points soit -36 points par rapport à mars) en avril, dans le contexte Covid-19. Aussi, la propension à l'épargne augmente de 51 points, tandis que les attentes conjoncturelles baissent à -21,4 points (-2,2 par rapport à mars).

POLITIQUES SOCIALES

Le conseil des ministres a adopté le 29 avril un « [2^{ème} paquet de mesures sociales](#) » dans le contexte de la crise du coronavirus : (i) du 1^{er} mai au 31 décembre 2020, le cumul de revenus pour une personne placée en **chômage partiel** sera dorénavant possible dans n'importe quelle activité (et pas seulement celles systémiques comme c'est le cas actuellement) : le montant total des revenus perçus reste plafonné au niveau du salaire total d'avant la crise ; (ii) pour ceux dont le temps de travail est réduit d'au moins 50 %, l'allocation de chômage partiel est portée à 70 % (ou 77 % pour les ménages avec enfants) de la rémunération nette à partir du 4^{ème} mois de perception et à 80 % (ou 87 % pour les ménages avec enfants) de la rémunération nette à partir du 7^{ème} mois de perception, au plus tard jusqu'au 31 décembre 2020 ; (iii) l'**allocation chômage** sera prolongée de trois mois pour ceux dont les droits prendraient fin entre le 1^{er} mai et le 31 décembre 2020.

Selon une [enquête](#) de l'agence fédérale du travail, 718 000 entreprises avaient demandé le recours au **chômage partiel** au 20 avril 2020. Ce nombre stagne sur une semaine (725 000 au 13 avril 2020, le léger recul s'expliquant par une correction statistique). Une entreprise (ayant au moins un salarié couvert par la sécurité sociale) sur trois recourt ainsi au chômage partiel en Allemagne.

Selon [l'institut IAB](#), le nombre d'**emplois** diminuerait d'un million sur les prochains mois, ce recul massif serait néanmoins passager et compensé pour plus de moitié d'ici la fin de l'année 2020 avec la reprise progressive de l'activité : l'emploi reculerait de 470 000 en 2020 (par rapport à 2019). Le nombre de chômeurs (en définition nationale), qui afficherait un pic à plus de 3 millions en cours d'année, augmenterait de 520 000 en 2020 (par rapport à 2019).

ACTUALITE FINANCIERE

MARCHES FINANCIERS

En réponse à une question d'un groupe parlementaire, le ministère des Finances indique que le gestionnaire d'actifs américain **BlackRock** détient des participations dans [57 sociétés anonymes allemandes](#), les plus élevées se trouvant dans le domaine de l'immobilier.

REGULATION FINANCIERE

Selon un membre du directoire de la Bundesbank, [Joachim Wuermeling](#), la création d'une **bad bank au niveau européen** n'est pas nécessaire. Il justifie cette position en expliquant que la réduction des prêts non performants s'est révélée efficace jusqu'à présent.

Le Bundestag doit examiner un projet de loi du ministère de la justice portant principalement sur la réduction des [frais de recouvrement de créance](#) exigés par les entreprises de recouvrement ou par des avocats. Leur montant serait limité à 18 € pour les créances de moins de 50 € (32 % des impayés) et à 27 € pour les créances comprises entre 50 et 500 € (60 % des impayés) réglées après le premier rappel.



Les entreprises de recouvrement ont récupéré 6 Md€ en 2019, selon la [BDIU](#), leur fédération qui critique vivement le projet de loi.

La [fédération bancaire](#) (DK) regrette que, dans le [paquet bancaire](#) annoncé par la Commission européenne, les crédits garantis par l'Etat ne soient pas exclus dans le calcul du *leverage ratio*. Elle souhaite en outre la suspension du versement en 2020 de la **taxe pour le fonds de résolution** afin de consacrer le maximum de moyens au financement des entreprises. La taxe due serait versée en 2021.

Dans le cadre de l'édiction de nouvelles normes techniques (RTS) pour les **documents clés d'information (KID) prévus dans le règlement PRIIPs** (*Packaged Retail Investment and Insurance-based Products*), la fédération des fonds d'investissement, [BVI](#), souhaite qu'il soit possible de prendre en compte les performances passées du produit financier pour présenter les scénarii de performances futures. La Commission européenne s'y opposerait actuellement.

BANQUES ET ASSURANCES

En raison des risques représentés par la crise du Covid, S&P, a abaissé, après Fitch, la notation de **Deutsche Bank** et **Commerzbank**. S&P émet des doutes quant à la capacité de Commerzbank de mettre en œuvre sa stratégie « Commerzbank 5.0 » (cf. BE 18/2019) dont la cession prévue de sa filiale polonaise mBank.

Deutsche Bank a enregistré, au premier trimestre 2020, avec 206 M€ (contre 292 M€ au premier trimestre 2019) un [résultat](#) avant impôts supérieur aux attentes. La banque a effectué des provisions pour risques de crédits de 506 M€ (contre 140 M€), dont la moitié en raison de la pandémie du Covid, ce qui porte leur total à 4,3 Md€. Le ratio CET1 a baissé de 0,8 point pour s'élever à 12,8 %. La banque annonce qu'elle n'atteindra certainement pas deux de ses objectifs en fin d'année : un CET1 de 12,5 % et un ratio de levier de 4,4 %.

Targobank, filiale du Crédit Mutuel spécialisée dans les crédits à la consommation, affiche en 2019 un [résultat](#) avant impôts de 527 M€, soit son meilleur résultat depuis sa reprise par Crédit Mutuel en 2008. L'encours de crédit a augmenté de 8 % à plus de 22 Md€. La banque, qui a provisionné 254 M€ pour risques de crédits, s'attend, du fait du Covid, à une hausse de ce type de provisions cette année.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional de Berlin.

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Directeur de la publication : Etienne Oudot de Dainville
Service Économique de Berlin
Ambassade de France en Allemagne

Adresse :
Pariser Platz 5
10117 Berlin
Twitter: @FRTresor_Berlin

Rédigé par : Bruno Fluhrer, Anita Gandon, Antoine Guilleman, Lucie Petit et Laurence Rambert
Revu par : Catherine Rozan

Version du 29 avril 2020